



SwissLife

Swiss Life  
*Premium Expert Next*

Bénéficiez de nos compétences  
étendues en matière de placement

Laissez nos  
*experts en placement*  
travailler pour vous.

# Avec *Swiss Life Premium Expert Next*, vous bénéficiez d'une gestion de placement optimisée en termes de durée.

*Swiss Life Premium Expert Next est une assurance vie liée à des participations de la prévoyance libre (pilier 3b). Sa particularité est d'être dotée d'une gestion active de placement. Dans ce cadre, nous tenons compte des aspects de durabilité.*

Avec Swiss Life Premium Expert Next, vous pouvez être tranquille. Car les experts en placement de Swiss Life Asset Managers prennent toutes les décisions en matière d'investissement pour que vous puissiez profiter pleinement de votre vie en toute liberté de choix.

La particularité de ce produit? La participation à un fonds sur mesure lancé exclusivement pour Swiss Life Premium Expert Next, à savoir le Swiss Life Funds III (CH) Expert ESG 2033 I A. Durant la durée du placement, nos experts de Swiss Life Asset Managers gèrent activement ce fonds et réduisent systématiquement le risque. Ils tiennent compte des évolutions actuelles du marché, avec pour objectif d'atteindre sur la durée de dix ans le revenu le plus attrayant possible.

## **Dans quelles classes d'actifs le fonds Swiss Life Funds III (CH) Expert ESG 2033 I A investit-il?**

Le fonds investit dans un portefeuille largement diversifié composé d'autres fonds, avant tout dans les domaines des actions, des obligations et de l'immobilier.

- Les actions permettent de participer à l'évolution économique mondiale. Le fonds peut investir à la fois dans des actions suisses et dans des actions internationales sur des marchés actions de pays développés et émergents.
- Les obligations remplissent diverses fonctions au sein du portefeuille. Les obligations libellées en francs suisses et les emprunts d'Etat mondiaux servent de valeurs refuges, surtout en période de turbulences. Les obligations d'entreprise, les obligations high yield et les obligations des marchés émergents offrent des rendements élevés, notamment dans un environnement économique stable et positif. Le risque de change des obligations est couvert de manière systématique.
- Les placements immobiliers offrent une autre source de rendement stable et contribuent également à la diversification du portefeuille.

Swiss Life Asset Managers a de préférence recours à des classes de parts de fonds peu coûteuses, réservées à des investisseurs qualifiés qui disposent d'un grand volume de placement. Vous profitez ainsi de l'expertise de Swiss Life Asset Managers et de l'accès à des classes de parts exclusives et peu coûteuses.

### Vos avantages



*Vous bénéficiez d'une optimisation constante grâce à une gestion professionnelle des placements.*



*Vous pouvez profiter pleinement de la vie pendant que nos experts gèrent vos placements.*



*Vos proches sont couverts financièrement grâce à la prestation minimale garantie en cas de décès.*

# Gestion des placements

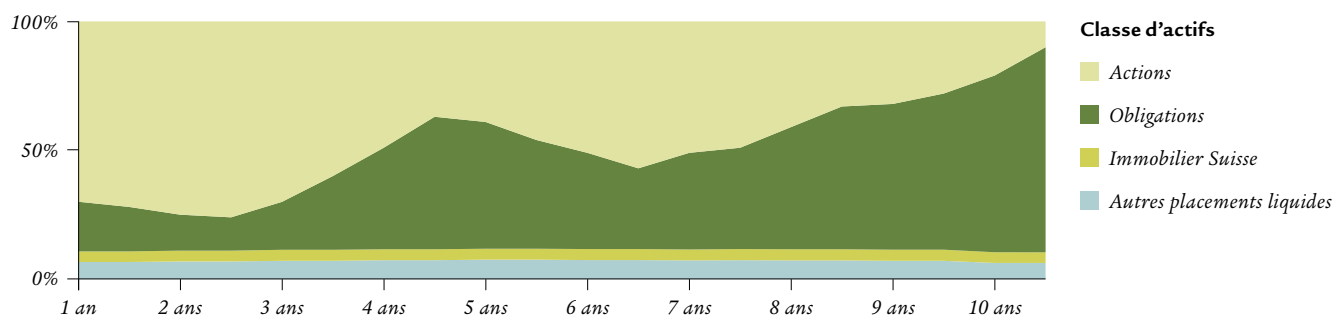
## *optimisée en termes de durée*

La gestion de placement prévoit que les experts de Swiss Life Asset Managers réduisent la volatilité – c'est-à-dire l'ampleur des variations de cours – à mesure que la durée résiduelle décroît. L'objectif est que les placements soient soumis à des fluctuations de valeurs de plus en plus faibles. Pour ce faire, nous fixons des objectifs de volatilité, qui se réduisent au fur et à mesure de la durée du placement. Selon la conjoncture économique, ces objectifs de volatilité peuvent être adaptés à la hausse comme à la baisse afin de positionner correctement le portefeuille. En cas de signaux positifs, les objectifs de volatilité peuvent être augmentés, afin d'atteindre des opportunités de rendement plus élevées. A l'inverse, en cas

de perspectives négatives, les objectifs de volatilité peuvent être réduits afin d'être mieux positionnés sur un marché mouvementé grâce à des placements moins volatils.

Grâce à cette méthode, nous visons un portefeuille de placements qui, d'une part, réduit progressivement et systématiquement les fluctuations de valeurs, et d'autre part, offre suffisamment de flexibilité pour profiter des opportunités du marché.

### Exemple d'évolution du portefeuille de placements



### Déclencheurs d'adaptations de la répartition des placements

#### 1 Durée

Sur toute la durée, la part des placements axés sur le rendement est systématiquement réduite et celle des placements axés sur la sécurité, augmentée.

#### 2 Modèles quantitatifs

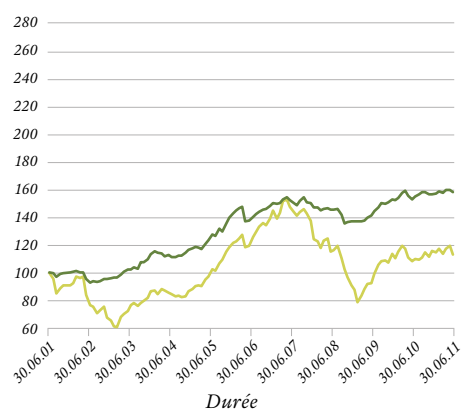
Les facteurs de marché, comme l'environnement des taux d'intérêt, sont analysés en continu à l'aide de modèles. La pondération des catégories de placement est ajustée en fonction des résultats.

#### 3 Evaluation d'experts

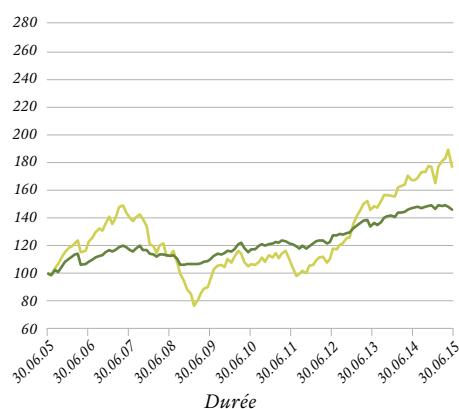
En outre, nos économistes analysent et évaluent l'environnement économique. Sur cette base, les experts en placement exploitent les opportunités ou positionnent le portefeuille de manière plus défensive.

# Contrôle a posteriori de la stratégie de placement de *Swiss Life Premium Expert Next*

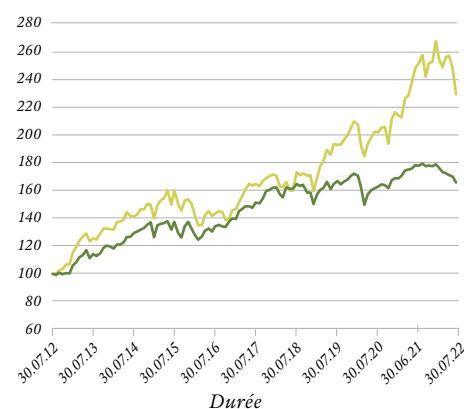
2001–2011 Performance en %



2005–2015 Performance en %



2012–2022 Performance en %



— Evolution de la stratégie de placement Expert — SMI

Les investissements dans des produits financiers sont liés à différents risques, dont la perte potentielle du capital investi. Le prix, la valeur et le rendement des produits financiers sont soumis à des fluctuations. La performance passée ne présume en rien des évolutions futures et ne constitue aucune garantie de succès futur.

## Conclusion



Par rapport au SMI, la stratégie de placement Expert présente des fluctuations de performance nettement plus faibles.



Comme le montrent les exemples, l'orientation défensive de la stratégie ressort surtout dans les marchés volatils.



En cas de marchés positifs, la performance de la stratégie peut être inférieure à celle du SMI, en particulier vers la fin de la durée.

## Opportunités de rendement attrayantes et avantages fiscaux d'une assurance vie

### Swiss Life Premium Expert Next vous offre

- une performance attrayante grâce à une gestion de placement optimisée en termes de durée
- le recours à des fonds ou à des classes de parts avec une structure des coûts favorable
- un capital garanti en cas de décès
- les avantages fiscaux d'une assurance vie

# Swiss Life Premium Expert Next mise sur les compétences de Swiss Life Asset Managers en matière de placements

## Prise en compte des aspects de durabilité

Par investissement responsable, Swiss Life entend l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG: environnemental, social et gouvernance) dans le processus d'investissement. La durabilité d'un produit dépend en premier lieu de la façon dont les composantes de placement utilisées dans le cadre du produit sont gérées. Le fonds Swiss Life Funds III (CH) Expert ESG 2033 I A utilisé dans le cadre de Swiss Life Premium Expert Next tient compte des critères ESG de durabilité de Swiss Life.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement? Jusqu'à présent, la plupart des approches d'investissement ciblait deux objectifs principaux: le rendement et le risque encouru. Dans le cadre du fonds Swiss Life Funds III (CH) Expert ESG 2033 I A, nous prenons désormais en compte une troisième composante essentielle: les objectifs d'investissement écologiquement durables et socialement acceptables.

L'objectif de durabilité du fonds consiste principalement à investir à 90% au moins dans des fonds cibles qui tiennent compte, en plus des critères traditionnels d'analyse financière, de certains aspects de l'environnement («E»), de la responsabilité sociale («S») ou de la gouvernance d'entreprise («G»).

La prise en compte de critères de durabilité dans le processus d'investissement par l'intégration ESG et les exclusions ESG doit garantir que les placements du fonds cible concerné se caractérisent globalement par une bonne gouvernance d'entreprise, une prise en compte appropriée de facteurs sociaux ou environnementaux ou une combinaison de ces derniers.

Lors de la sélection des fonds cibles, les stratégies de durabilité sous-jacentes sont analysées afin de s'assurer qu'elles répondent aux normes de durabilité de Swiss Life Asset Managers. Les fonds cibles peuvent adopter différentes approches de durabilité, par exemple des exclusions, des approches «best in class» ou des placements thématiques durables. Elles peuvent être mises en œuvre de manière individuelle ou combinée.

Vous trouverez d'autres liens utiles sur ce produit et sur le thème de l'ESG sur la page produit:

[www.swisslife.ch/premiumexpertnext2033](http://www.swisslife.ch/premiumexpertnext2033)



## Grande compétence

Depuis toujours, la philosophie de placement de Swiss Life Asset Managers, gestionnaire d'actifs dans le domaine des assurances, est empreinte d'une conscience élevée du risque. Swiss Life Asset Managers est le troisième gestionnaire de fortune de Suisse pour les clients institutionnels. Les compétences clés de Swiss Life Asset Managers résident dans la gestion de biens immobiliers, dans l'analyse de risques de crédit en matière d'obligations et dans le développement et l'application de stratégies en actions couvertes.

## Expérience de longue date

Swiss Life Asset Managers dispose de plus de 160 ans d'expérience dans la gestion de placements. La gestion de risques de fluctuation et d'opportunités de rendement fait partie de ses points forts. Les placements de Swiss Life Asset Managers ont une orientation mondiale et sont largement diversifiés en termes de devises, régions et catégories de notation.

# En bref:

## *faits et chiffres*

### L'offre

Type d'assurance	Swiss Life Premium Expert Next est une assurance vie liée à des participations dans la prévoyance libre (pilier 3b) dotée d'une gestion de placement optimisée en termes de durée.
Vos primes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prime unique en francs</li> <li>• Prime minimale de 40 000 francs, droit de timbre en sus</li> </ul>
Examen de santé	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Non requis jusqu'à une somme sous risque de 200 000 francs.</li> <li>• Pendant le délai de carence de trois ans, il existe une restriction de la couverture d'assurance en cas de décès de la personne assurée consécutif à une maladie.</li> </ul>

### Prestations sur lesquelles vous pouvez compter

En cas de vie	Fortune contractuelle
En cas de décès	Fortune contractuelle, au minimum le montant garanti en cas de décès

### Possibilités qui vous sont offertes

Désignation de bénéficiaires	A déterminer librement
Prêt	Possible

### Vos avantages

Avantages fiscaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le versement à l'échéance du contrat est exonéré de l'impôt sur le revenu dès lors <ul style="list-style-type: none"> <li>– que le contrat expire après le 60<sup>e</sup> anniversaire;</li> <li>– que le preneur d'assurance et la personne assurée sont identiques;</li> <li>– que le contrat a été conclu avant le 66<sup>e</sup> anniversaire pour une durée d'au moins 10 ans.</li> </ul> </li> <li>• Pendant la durée contractuelle: impôt sur la fortune appliqué à la valeur de rachat seulement (cantons uniquement)</li> <li>• En cas de décès: pas d'impôt sur le revenu, éventuellement impôt sur les successions selon le canton de domicile du preneur d'assurance</li> </ul>
Autres points forts	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Privilège en cas de succession et de faillite</li> <li>• Vos prétentions sont en tout temps pleinement garanties par la fortune liée de Swiss Life prescrite par la loi. Cette fortune liée est soumise au contrôle de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).</li> </ul>

Mention légale: la présente publication est un document marketing. Les données fournies ici sont purement informatives. Le présent document marketing ne constitue ni un prospectus d'émission au sens de l'art. 652a ou de l'art. 1156 du code suisse des obligations, ni un prospectus, un prospectus simplifié ou des Informations clés pour l'investisseur (Key Investor Information Document, KIID) au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux. Les données contenues dans le présent document marketing ne constituent en rien une offre, une proposition ou une recommandation pour l'achat ou la vente de placements, l'exécution de transactions ou la conclusion d'autres actes juridiques. Nous déclinons toute responsabilité s'agissant de l'exactitude des renseignements fournis. Les informations publiées s'adressent exclusivement aux personnes domiciliées en Suisse. Les personnes domiciliées aux Etats-Unis ou dans leurs territoires, les personnes de nationalité américaine ou détentrices d'une autorisation de séjour aux Etats-Unis ne sont pas autorisées à acquérir ou à se faire transmettre les prestations ou placements susmentionnés, ni directement, ni indirectement. Les investissements dans des produits financiers sont liés à différents risques, dont la perte potentielle du capital investi. Le prix, la valeur et le rendement des produits financiers sont soumis à des fluctuations. La performance passée ne présume en rien des évolutions futures et ne constitue aucune garantie de succès futur.

*Nous permettons à chacun  
de vivre selon ses propres choix.*